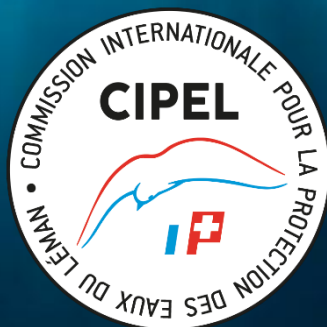


HORIZON LÉMAN 2030

Agir ensemble pour l'eau



Bilan à mi-parcours du plan d'action 2021-2030

Commission internationale pour la protection des eaux du Léman

Événement du 26 juin 2026 – Parc Barton, Genève

Préambule

Depuis 1963, la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), instance intergouvernementale franco-suisse créée par convention entre la France et la Suisse, appuie les acteurs du territoire dans l'élaboration de leur politique de l'eau à l'échelle du bassin versant lémanique. Acteur pionnier de la coopération transfrontalière franco-suisse, elle réunit deux départements français, trois cantons suisses et 554 communes autour d'un même objectif : préserver la qualité de l'eau du Léman et de son bassin versant. L'eau du Léman est une ressource précieuse qui garantit de multiples usages et bénéfices pour la société : alimentation en eau potable, pêche professionnelle et de loisirs, baignade et activités nautiques, énergie hydrothermique, cadre de vie attractif et maintien d'une biodiversité riche.

Elle poursuit quatre missions fondamentales : elle surveille, veille et alerte sur l'état de la qualité des eaux du Léman et de son bassin versant ; elle recommande, et lorsque c'est nécessaire et possible, prescrit aux autorités françaises et suisses les mesures à prendre sur la base des résultats des suivis et des études scientifiques ; elle anime et contribue à la coordination des acteurs du territoire pour favoriser les synergies et les actions concertées ; enfin, elle informe et sensibilise les publics aux enjeux de protection du lac et de ses cours d'eau.

Sa gouvernance, basée sur la science, s'appuie sur plusieurs organes complémentaires : le Secrétariat permanent, qui assure la coordination générale ; le Bureau, en charge du pilotage stratégique ; le Comité opérationnel,

réunissant les autorités responsables des territoires et chargé de la coordination technique ainsi que du suivi du plan d'action ; le Conseil scientifique, composé d'experts en sciences aquatiques qui encadrent et orientent les travaux scientifiques ; ainsi que des groupes de projets, mobilisés pour la mise en œuvre d'actions spécifiques. Ensemble, ces organes assurent le suivi scientifique et favorisent le partage des connaissances dans un esprit de coopération transfrontalière durable.

Le bilan à mi-parcours, présenté dans ce fascicule, dresse l'état d'avancement des actions de gouvernance, scientifiques, techniques et de communication : en cinq ans, la progression moyenne des 29 actions atteint 55 %, témoignant d'un succès collectif et d'une coopération renforcée de l'ensemble des partenaires du bassin lémanique, au-delà des frontières administratives.

Le bilan constitue une étape clé pour ajuster la trajectoire du Plan d'action à l'horizon 2030. Il permet de consolider les acquis, d'identifier les priorités pour les années à venir et de renforcer l'approche adaptative de la CIPEL face aux grands défis qui s'annoncent : les impacts du changement climatique, les pollutions émergentes et souvent invisibles (micropolluants, microplastiques) ainsi que la prolifération d'espèces exotiques envahissantes. L'objectif demeure de préserver durablement la valeur environnementale, sociale et économique des services écosystémiques rendus par le Léman.

Code WIFI

Nom du réseau : IHEID-Event

Code : GKPA-WMCJ

Vous serez invités à scanner ce QR code pour participer au quiz introductif des tables rondes.



Accès :

www.menti.com

Code :

6855 5503

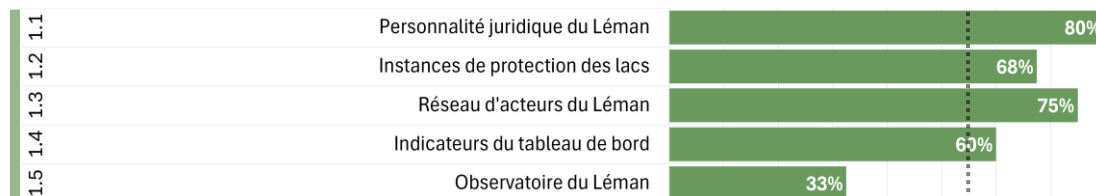
PROGRAMME

Vendredi 26 juin 2026 · Domaine Barton, Genève

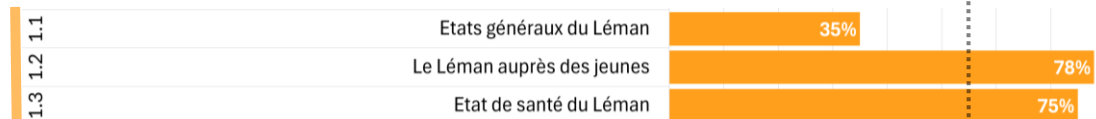
08h45	Accueil café-croissant dans le hall de la Villa Barton
09h15	Ouverture de l'événement à l' Auditorium Jacques-Freymond
	Allocution d'accueil du Conseiller d'État Nicolas Walder, membre de la délégation suisse de la CIPEL, suivie des mots d'ouverture de Patrice Eschmann, chef de la délégation suisse et président de la CIPEL, et d'Élise Régnier, représentante du chef de la délégation française de la CIPEL
	Présentation vidéo de la CIPEL et des enjeux de la qualité des eaux du Léman
	Présentation des résultats des actions et études menées à mi-parcours du plan d'action 2021-2030 de la CIPEL
	Présentation de la réussite historique liée à la réduction du phosphore
	Trois tables rondes successives sur les enjeux actuels et futurs, avec quiz introductif :
	1. Changement climatique et pressions accrues sur les milieux aquatiques <i>Quelle stratégie d'adaptation au changement climatique et aux pressions émergentes pour préserver la résilience des milieux aquatiques du Léman ?</i> - Kristell Astier-Cohu · Directrice générale adjointe à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Marcellin Barthassat · Architecte-urbaniste, membre de Patrimoine suisse et de la Commission cantonale d'urbanisme de Genève - Géraldine Pflieger · Professeure en politiques urbaines et de l'environnement à l'Université de Genève, auteure principale du GIEC et membre de la délégation suisse aux COP sur le climat
	PAUSE
	2. Pollutions invisibles aux effets bien réels <i>Les micropolluants (pesticides, résidus médicamenteux) et les microplastiques sont invisibles mais deviennent visibles et quantifiables grâce aux technologies avancées. Notre connaissance accrue révèle leurs impacts sur la biodiversité.</i> - Sébastien Apothéloz · Chef du Service de l'eau de la Ville de Lausanne - Jeanne Garric · Membre du Conseil scientifique du Comité de bassin Rhône-Méditerranée - Christel Amat · Chargée de mission à l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes - Diana Rizzolio · Coordinatrice du Geneva Environment Network, ONU
	3. Valeur économique et sociétale des contributions de la nature rendues par le Léman <i>Bénéfices du Léman pour la société : tourisme, pêche, énergie, biodiversité/milieux naturels et activités économiques liées à un lac en bonne santé.</i> - Christian Bréthaut · Professeur associé en gouvernance de l'eau à l'Université de Genève - Roxanne Dupommier · Directrice Traveller Bureau à la Fondation Genève Tourisme et Congrès - Alexandre Fayet · Pêcheur et Président du Syndicat intercantonal des pêcheurs professionnels du Léman (SIPPL)
	Clôture inspirante avec l'intervention de Charlène Descollonges, ingénieure hydrologue, auteure et conférencière engagée pour le vivant et la régénération du cycle de l'eau
	Perspectives et mot de fin par Nicole Gallina, Secrétaire générale de la CIPEL
13h05	Cocktail apéritif · Réseautage · Point presse

État d'avancement du plan d'action 2021-2030

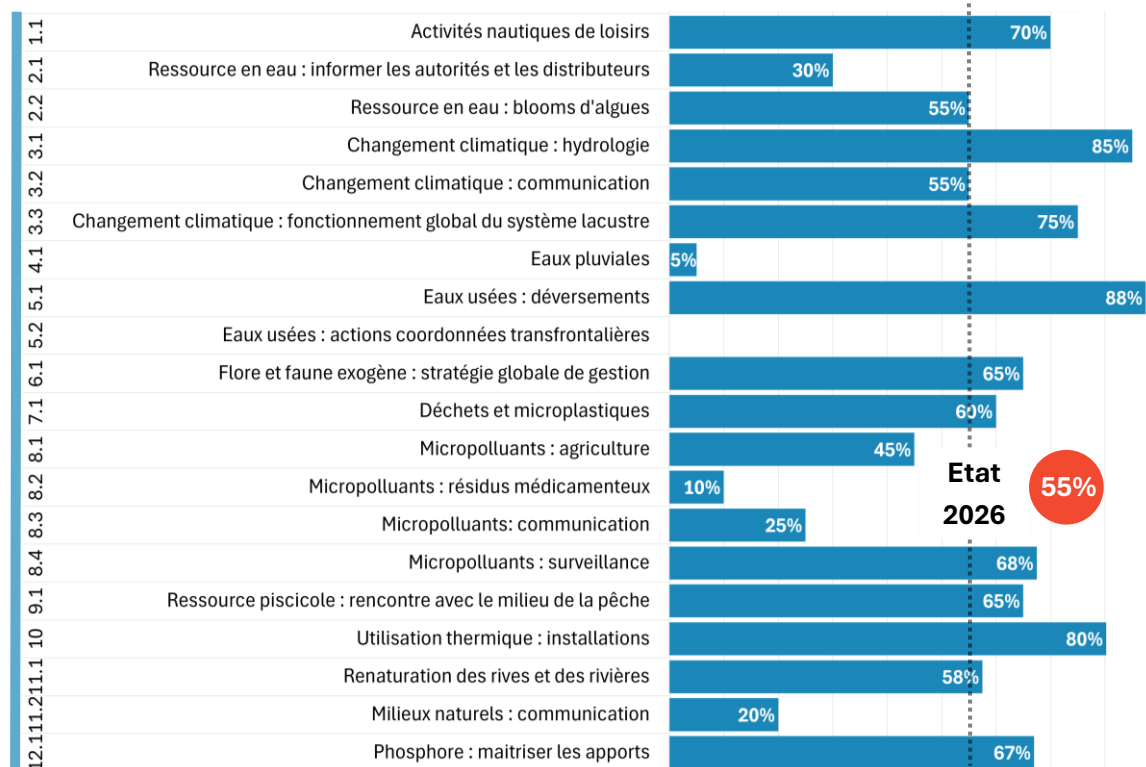
GOUVERNANCE



COMMUNICATION



SCIENTIFIQUE



**Etat
2026**

55%

100%

Gouvernance

G1.1 Personnalité juridique du Léman

80%

La CIPEL a exploré la possibilité de reconnaître des droits au Léman à travers une étude sur les droits de la nature. Si l'attribution d'une personnalité juridique au lac n'apparaît pas réaliste à court terme, la démarche ouvre des perspectives intéressantes pour mieux intégrer les besoins du Léman dans les décisions publiques et renforcer l'implication citoyenne. Parmi les pistes proposées figurent la co-rédaction d'une Déclaration des droits du Léman, l'organisation d'un débat public sur l'avenir du lac et la création d'une assemblée lémanique réunissant les acteurs du territoire.

G1.2 Instance de protection des lacs

68%

La CIPEL a consolidé sa place au sein des réseaux de gestion des bassins d'eau internationaux en participant à des échanges avec l'Euro-RIOB, les chefs de secrétariat des commissions des fleuves et de l'eau et des conventions sur les mers régionales, les groupes de travail de la Convention d'Aarhus/UNECE sur l'eau, ainsi qu'avec les commissions internationales des lacs, en particulier l'IGKB (lac de Constance) et la CIPAI (lacs Majeur et de Lugano). Ces collaborations sur les grands enjeux environnementaux confirment le rôle de la CIPEL comme instrument transfrontalier reconnu et de référence en matière de gouvernance fondée sur la science. La CIPEL poursuivra cette dynamique afin de renforcer les synergies et le partage d'expériences.

G1.3 Réseau d'acteurs du Léman

75%

La CIPEL a renforcé son réseau d'acteurs autour du Léman en multipliant les échanges avec les EPCI du bassin versant, les commissions de la navigation et de la pêche, les partenaires scientifiques et les acteurs de terrain. Ces collaborations facilitent le partage d'informations, la coordination des actions et le développement de synergies à l'échelle des territoires du bassin versant du lac. La CIPEL poursuivra cette dynamique en renforçant sa collaboration avec les collectivités locales.

G1.4 Indicateurs du tableau de bord

60%

La CIPEL a engagé une modernisation de son système d'indicateurs et de son tableau de bord afin de renforcer le suivi de l'état écologique du Léman. Cette démarche vise à mieux prendre en compte les enjeux climatiques et écologiques actuels grâce à des indicateurs plus adaptés. Un travail de stage a été consacré à l'analyse critique des indicateurs existants. Le tableau de bord interactif, en cours de développement, contribuera à renforcer l'accessibilité et la lisibilité des données.

G1.5 Observatoire du Léman

33%

La CIPEL développe une plateforme interactive de données visant à rendre plus accessibles et à valoriser plus de 60 ans de connaissances portant sur le Léman et son bassin versant. Rassemblant suivis, indicateurs, études, publications et données historiques, elle constituera une vitrine de la coopération franco-suisse et du travail des nombreux acteurs du territoire. Grâce à des visualisations dynamiques, des graphiques interactifs et des cartes, cet outil facilitera l'exploration des données, la diffusion des connaissances et l'aide à la décision pour mieux anticiper les défis futurs liés au lac. La mise en ligne est prévue à l'horizon 2027.

Communication

C1.1 États généraux du Léman

35%

La CIPEL a engagé une démarche de dialogue avec la société civile autour des enjeux du Léman, notamment à travers l'organisation, en novembre 2023, d'un événement consacré à la présentation du nouveau plan d'action 2021-2030. Cette rencontre a permis d'identifier des synergies entre les projets portés par les participants et les futures actions de la CIPEL, tout en renforçant les liens de collaboration. Ces initiatives visent à encourager le partage des connaissances et à associer davantage les acteurs du territoire à la réflexion sur la préservation des eaux du Léman. Poursuivre et structurer ce dialogue avec la société civile afin de renforcer l'appropriation collective des enjeux du Léman, d'élargir le réseau des partenaires mobilisés et de faire émerger de nouvelles coopérations concrètes au service du lac.

C1.2 Le Léman auprès des jeunes

78%

La CIPEL a développé des actions de sensibilisation à destination des jeunes à travers les ateliers lémaniques, menés en collaboration avec un médiateur scientifique. Ces ateliers sont proposés en milieu scolaire, lors d'événements communaux, ainsi qu'à la demande de particuliers ou d'entreprises intéressés. Conçus en priorité pour le jeune public, ils rencontrent un intérêt croissant. Il convient désormais de renforcer leur visibilité et d'élargir l'offre des activités proposées. En rendant les enjeux du Léman plus accessibles, ces initiatives contribuent à mieux faire connaître le lac et à créer un lien durable entre les générations futures et ce patrimoine commun, au service de sa préservation à long terme.

C1.3 État de santé du Léman

75%

Depuis 2023, la CIPEL s'est fortement investie sur les réseaux sociaux afin de valoriser les résultats des études et des suivis réalisés, et de sensibiliser le grand public à la préservation des eaux du Léman. Les retours et l'intérêt du public sont très satisfaisants, avec des résultats en constante progression. Fin 2020, la CIPEL a également renouvelé son site internet afin d'offrir une vitrine plus dynamique et plus accessible. Une webapp dédiée à la qualité des eaux de baignade a par ailleurs été développée. En complément, plusieurs communiqués de presse et interventions viennent régulièrement relayer les travaux et les connaissances produites.

Scientifique

T1.1 Activités nautiques de loisirs : réduire les impacts sur le littoral

70%

Une étude menée sur les activités nautiques du Léman a permis de mieux comprendre les usages du lac et leurs impacts sur l'environnement. Sur cette base, la CIPEL a développé une campagne de sensibilisation destinée aux usagers du lac et au grand public. Des panneaux d'informations sur les bonnes pratiques, les milieux naturels sensibles avec une carte dédiée ont été déployés en collaboration étroite avec les communes riveraines et les offices de tourisme. Aujourd'hui, près de 40 % des communes riveraines participent à cette initiative. Les prochaines pistes de travail portent sur le recensement des manifestations et le développement d'outils de bonnes pratiques.

T2.1 Ressource en eau : informer les autorités et les distributeurs

30%

Le Léman fournit de l'eau potable à plus de 900'000 personnes et constitue une ressource stratégique pour le territoire. La CIPEL a engagé des travaux visant à créer une plateforme d'échanges réunissant producteurs d'eau potable, autorités et experts du bassin lémanique. Cette démarche doit permettre de partager les informations, d'anticiper les risques émergents et de renforcer la coordination autour des enjeux liés à la qualité de l'eau.

T2.2 Ressource en eau : blooms d'algues

55%

La CIPEL a renforcé sa capacité de surveillance des proliférations algales grâce au développement d'outils de télédétection satellitaire et à sa participation à plusieurs projets de recherche. Ces avancées ont permis de mieux prédire et détecter l'apparition de blooms, tout en améliorant la compréhension des mécanismes qui les favorisent. Ces dispositifs contribuent également à évaluer les impacts potentiels sur les écosystèmes et les usages du Léman. Prochainement, les projets de recherche se poursuivront afin d'affiner les outils de prévision, anticiper les risques et soutenir les prises de décision des gestionnaires.

T3.1 Changement climatique : hydrologie

85%

La CIPEL a lancé une étude prospective à l'échelle du territoire de la CIPEL, incluant celle du Grand Genève pour évaluer l'évolution du territoire à l'horizon 2050. Cette étude intègre les effets du changement climatique, de la croissance démographique, de l'évolution de l'occupation des sols et des rejets des stations d'épuration. Cette étude permettra de disposer de données prospectives qui tiennent compte des scénarios du GIEC. Une synthèse de ces travaux sera rédigée à l'intention des instances dirigeantes.

T3.2 Changement climatique : communication

55%

La CIPEL a renforcé ses actions de communication, via son bulletin limnologique, ses publications sur les réseaux sociaux et sa participation à des conférences et tables rondes, afin de mieux faire comprendre les effets du changement climatique sur le Léman et ses usages. En traduisant les messages scientifiques en messages clés accessibles, la CIPEL contribue à sensibiliser les habitants, les usagers et les instances décisionnelles aux transformations actuelles du lac. La poursuite de cette action est essentielle pour valoriser les travaux de la CIPEL et son rôle d'alerte, d'explication et d'accompagnement face aux changements actuels.

T3.3 Changement climatique : fonctionnement global du système lacustre

75%

La CIPEL impulse, participe et soutient des projets de recherche qui visent à améliorer les connaissances du fonctionnement du lac. En développant des projets sur le zooplancton, la zone hypoxique ou encore l'impact des crues sur le fonctionnement de l'écosystème, la CIPEL renforce et améliore la compréhension du fonctionnement global de l'écosystème lacustre. La CIPEL poursuit son engagement pour améliorer les connaissances sur le fonctionnement du lac profondément modifié, notamment par le changement climatique et la moule quagga.

Afin d'évaluer l'état de santé des sédiments superficiels du Léman, une étude décennale a été réalisée en 2025 (SEULEM'25). Plus de 30 sites ont été échantillonnés pour analyser les sédiments, véritables archives des pollutions du bassin versant. Menée en collaboration avec de nombreux partenaires, l'étude a porté sur les volets géochimique, écotoxicologique et biologique.

T4.1 Eaux pluviales

5%

La CIPEL souhaite renforcer ses actions sur les enjeux liés à la gestion des eaux urbaines et à l'imperméabilisation des sols. Cette orientation s'inscrit dans une approche globale du bassin versant, fondée sur la prise en compte du grand cycle de l'eau et de son rôle dans la protection durable du Léman.

T5.1 Eaux usées : déversement

88%

La CIPEL a réalisé une enquête à l'échelle du bassin lémanique afin d'améliorer la connaissance des déversements d'eaux usées par temps de pluie. Ce travail a permis d'établir une cartographie de plus de 350 déversoirs d'orage, de dresser un état des lieux de la réglementation en France et en Suisse et de comparer les résultats à ceux de la précédente enquête réalisée en 2015. Sur cette base, la CIPEL a adopté en 2025 une nouvelle recommandation visant à renforcer la connaissance, la surveillance et la réduction des volumes déversés dans l'environnement, afin de mieux protéger les cours d'eau et le Léman.

T5.2 Eaux usées : actions coordonnées transfrontalières

0%

La CIPEL fait de ce sujet une priorité d'ici la fin du plan d'action actuel. Elle réalise chaque année un bilan des performances épuratoires des stations d'épuration du bassin versant et recense celles qui assurent le suivi ou le traitement des micropolluants. En parallèle, elle structure une démarche de coopération visant à mieux connaître les apports de substances issus des activités industrielles et artisanales. Au-delà du partage des connaissances, l'identification des substances prioritaires à risque et l'actualisation de la cartographie des risques à l'échelle du bassin lémanique sont prévues.

T6.1 Flore et faune exogène : stratégie globale de gestion

65%

La problématique de la moule quagga constitue l'une des priorités de la CIPEL et l'un des axes majeurs de cette action. Les travaux scientifiques menés ces dernières années ont permis de mieux comprendre l'écophysiologie de cette espèce invasive et de renforcer la connaissance de son invasion dans le Léman grâce à un suivi bisannuel engagé en 2022. Une étude sur la diversité de la macrofaune benthique a également permis d'évaluer l'influence de la moule quagga sur la biodiversité de ce compartiment. Pour suivre l'évolution des milieux littoraux, les pressions liées aux plantes terrestres exotiques envahissantes et les effets des travaux de renaturation, la CIPEL coordonne avec les territoires un deuxième inventaire sur les rives du lac. En parallèle, elle développe et coordonne des actions de prévention, notamment autour du nettoyage des embarcations, avec l'adoption d'une résolution interne et le renforcement de la coopération franco-suisse sur ce sujet. Cette démarche associe recherche, surveillance, prévention et gouvernance face à un risque majeur pour le fonctionnement de l'écosystème et les usages du lac.

T7.1 Déchets et microplastiques

60%

La CIPEL travaille depuis plusieurs années sur les questions de la pollution du Léman et de ses affluents par les microplastiques. Des études faisant état de la pollution dans l'eau du lac, les poissons ou encore les plages (en collaboration avec l'ASL) ont été récemment publiées. Actuellement des projets sont en cours pour évaluer la contamination des sédiments du lac et les apports via les affluents et les sorties de STEP. En s'appuyant sur ce bilan complet, la CIPEL pourra déployer une stratégie de surveillance des microplastiques à l'échelle du bassin versant.

T8.1 Micropolluants : Agriculture

45%

Le groupe de travail agricole a poursuivi ses échanges à travers des réunions régulières, des visites de terrain et le partage de retours d'expérience. Ces travaux permettent d'améliorer les connaissances sur les pratiques et les produits utilisés à l'échelle du bassin versant, tout en favorisant le dialogue entre les acteurs agricoles, scientifiques et institutionnels. Dans le cadre de ce travail, un travail comparatif sur les substances employées en France et Suisse ainsi qu'une brochure de communication destinée au monde agricole sont en cours de développement.

T8.2 Micropolluants : résidus médicamenteux

10%

La CIPEL effectue un suivi des résidus médicamenteux dans les eaux du Léman et du Rhône et documente l'évolution de la concentration de ces substances dans le temps. À partir de ces observations, la CIPEL va renforcer sa communication auprès des acteurs et du grand public pour informer et encourager la collecte séparée des déchets hospitaliers, sensibiliser aux impacts sur l'environnement et accompagner les acteurs économiques dans la réduction de leurs émissions.

T8.3 Micropolluants : communication

25%

Un premier bilan des actions de communication menées sur la thématique des micropolluants a été réalisé en 2025. Cette analyse a montré que les connaissances et les résultats produits par la CIPEL sont relativement bien diffusés auprès des milieux scientifiques, et avertis, notamment grâce à la publication des rapports annuels de la CIPEL. En revanche, le grand public reste peu touché par cette thématique, alors même que les micropolluants constituent un enjeu croissant pour la qualité des eaux et des écosystèmes aquatiques. Afin de renforcer la sensibilisation et de rendre ces enjeux plus accessibles, la réédition de l'exposition Eau'dyssée permettra de mieux informer et sensibiliser le grand public sur l'origine, les impacts et les pistes de réduction de ces pollutions.

T8.4 Micropolluants : surveillance

68%

Depuis les années 1980, la CIPEL assure un suivi des micropolluants dans les eaux du Léman. Le suivi est effectué au point SHL2, ainsi que sur le linéaire du Rhône par le canton du Valais. Aujourd'hui, plus de 230 substances telles que les pesticides, les résidus médicamenteux, les substances diverses et les métaux sont suivis deux fois par année afin d'évaluer l'évolution de la qualité des eaux. Ce dispositif est continuellement adapté, notamment grâce à des campagnes de screening non ciblées («non-target»), dont la plus récente a été réalisée en 2022-2023 à SHL2, dans la baie de Vidy et dans le delta de la Dranse. Des études spécifiques complètent également cette surveillance, comme celle sur les pyrèthrinoides, sur les PFAS dans les poissons du Léman ou encore les micropolluants présents dans les sédiments dans le cadre de l'étude SEDLEM'25. La CIPEL poursuivra et fera évoluer ce dispositif afin d'intégrer les substances émergentes et les nouvelles problématiques de qualité des eaux.

T9.1 Ressource piscicole : rencontre avec le milieu de la pêche

65%

La CIPEL a maintenu et renforcé ses échanges avec les gestionnaires et les acteurs de la pêche afin de renforcer la compréhension mutuelle des dynamiques halieutiques et des dynamiques de l'écosystème, lesquels constituent des indicateurs clés de l'état du lac dans un contexte de profondes transformations. Prochainement, la CIPEL engagera une réflexion pour établir un suivi plus régulier de la ressource piscicole, afin de compléter la surveillance de l'ensemble du réseau trophique du Léman.

T10 Utilisations thermiques : installations

80%

La CIPEL a lancé une étude pour connaître l'impact des usages thermiques sur les eaux du lac. Ce travail a permis de réaliser, pour la première fois à l'échelle du bassin versant lémanique, un inventaire des prélèvements et rejets thermiques ainsi qu'un bilan énergétique global. À travers cette étude, ce sont plus de 440 installations qui ont été recensées, mettant en évidence le rôle prépondérant des STEP et des activités industrielles dans les apports de chaleur au lac. Cette action stratégique fournit une base objective pour éclairer les arbitrages entre transition énergétique, aménagement du territoire et préservation de l'écosystème lacustre.

T11.1 Renaturation des rives et des rivières

58%

Cette action illustre l'un des rôles fondamentaux de la CIPEL : fédérer les acteurs de la renaturation à l'échelle du bassin lémanique. Depuis près de vingt ans, la Commission s'appuie sur l'étude du Réseau Écologique Lémanique (REL), qui a identifié 61 sites prioritaires représentant plus de 70 kilomètres de rives à préserver ou restaurer. Au-delà des études, la CIPEL anime un groupe de travail réunissant les gestionnaires des rives et des cours d'eau des territoires afin de partager les retours d'expérience, d'encourager la renaturation des rives et des cours d'eau, et de développer une carte interactive recensant les travaux réalisés pour suivre les progrès de la renaturation à l'échelle du bassin.

T11.2 Milieux naturels : communication

20%

La CIPEL est engagée pour sensibiliser et valoriser les milieux naturels du Léman et faire connaître leur richesse écologique et leur rôle primordial pour l'équilibre de l'écosystème. Cette démarche contribue à renforcer la prise de conscience des enjeux liés à la préservation des rives, des habitats sensibles et de la biodiversité associée. Ces actions seront poursuivies à travers le développement de nouveaux supports, des formations et événements dédiés ou encore les sciences participatives.

T12.1 Phosphore : maîtriser les apports

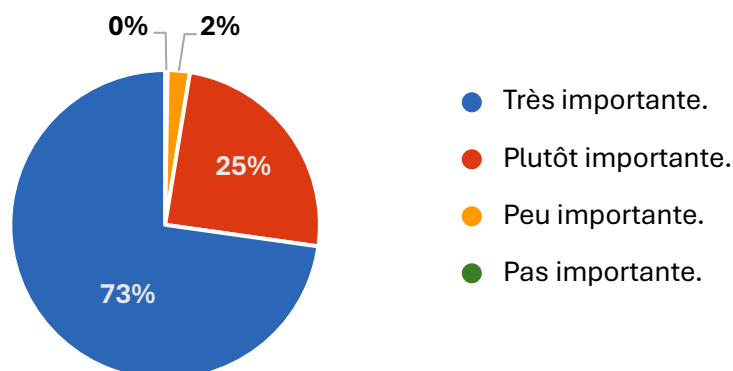
67%

La CIPEL a atteint une étape majeure de sa stratégie de maîtrise des apports de phosphore : l'objectif historique de concentration est sur le point d'être atteint. Néanmoins, le suivi régulier du Léman fait état d'un appauvrissement des nutriments dans les couches superficielles et d'une hypoxie persistante des eaux profondes. Une étude a démontré que cette hypoxie est désormais principalement induite par les effets du changement climatique, et non plus par la concentration de phosphore dans le lac. Face à cette évolution, la CIPEL a engagé une réflexion approfondie sur le phosphore et adopte une approche adaptative : renforcer le suivi écologique du lac, intégrer les résultats des études en cours, développer de nouveaux indicateurs tenant compte des nouvelles réalités, et poursuivre les efforts d'assainissement à l'échelle du bassin versant. La situation actuelle du Léman nécessite de mieux comprendre l'impact conjugué du changement climatique, de la prolifération de la moule quagga et des concentrations de phosphore sur le fonctionnement écologique du lac, afin d'éviter un point de non-retour.

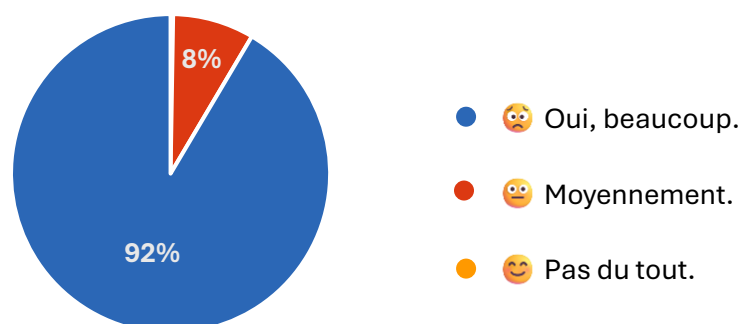
Consultation citoyenne

Plus de dix ans après la dernière consultation menée en 2009, 776 personnes ont participé à la consultation citoyenne conduite par la CIPEL, diffusée du 22 mai au 15 juin 2026 via les réseaux sociaux et son site internet, afin de mieux comprendre la perception du grand public à l'égard du Léman et de la qualité de ses eaux. En voici les principaux résultats :

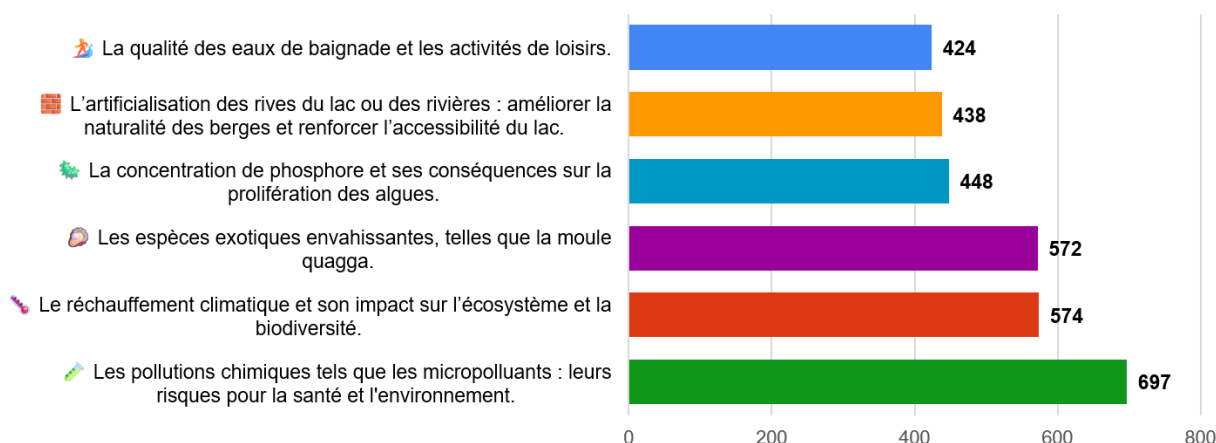
Quelle importance accordez-vous au Léman dans votre vie quotidienne ?



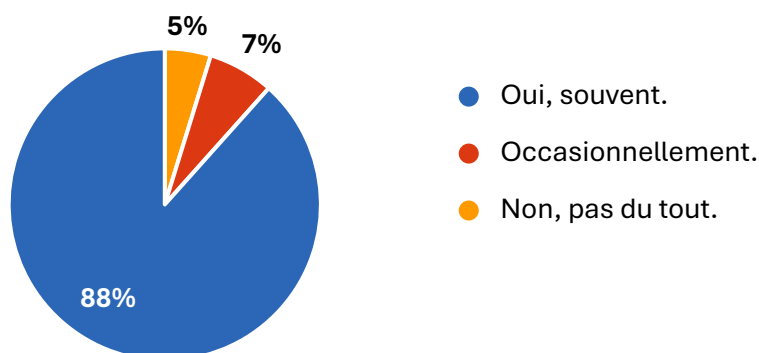
L'avenir de l'eau dans le bassin lémanique vous préoccupe-t-il ?



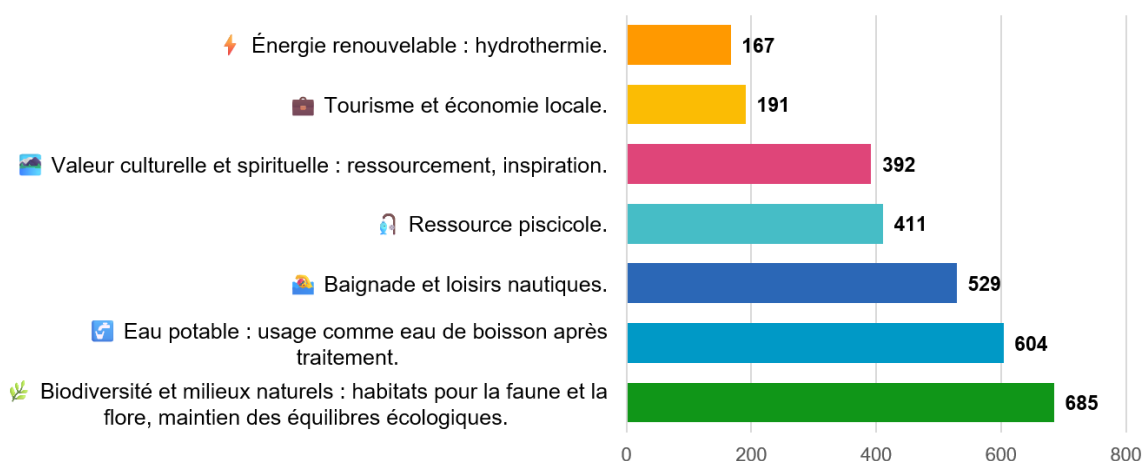
Parmi les enjeux suivants, lesquels vous préoccupent le plus concernant la qualité des eaux du Léman ?



Buvez-vous l'eau du robinet ?



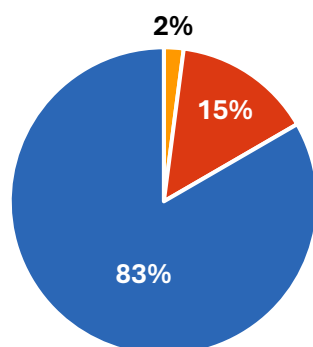
Parmi les bénéfices rendus par le Léman, lesquels vous préoccupent en termes de qualité ?



Saviez-vous que l'eau évacuée de vos toilettes, de votre douche et de votre évier peut transporter des résidus de médicaments, de cosmétiques et de produits ménagers jusqu'aux rivières et au Léman, malgré le traitement en station d'épuration ?

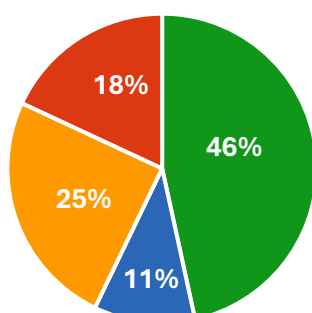


Pensez-vous que vos gestes du quotidien peuvent contribuer à préserver la qualité de l'eau ?



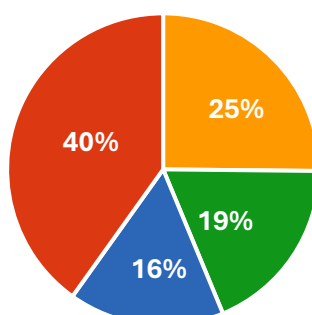
- 😊 Oui, et j'y fais attention.
- 😐 J'en suis moyennement convaincu-e.
- 😊 Non, à mon échelle, je ne pense pas avoir d'impact.

Ces dernières années, pensez-vous que la qualité de l'eau du Léman s'est :



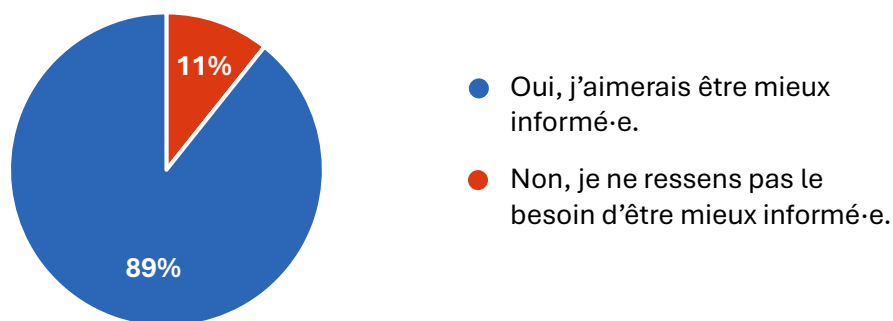
- Améliorée.
- Stabilisée.
- Dégradée.
- Améliorée sur certains critères, dégradée sur d'autres.

Pensez-vous connaître les différents acteurs publics en charge de la préservation de la qualité de l'eau ?

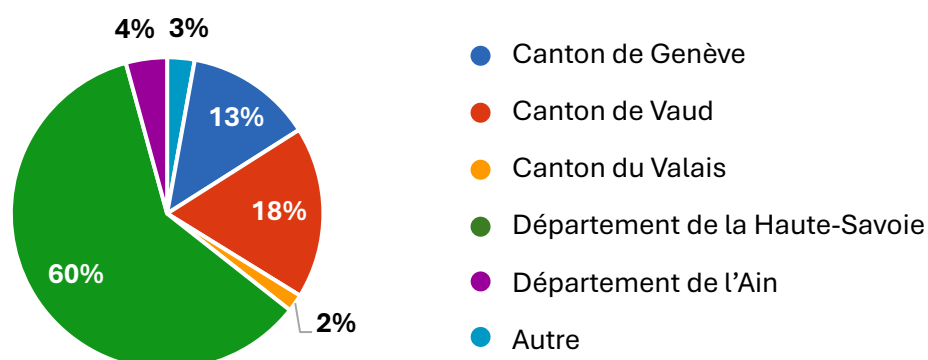


- Oui, j'ai une bonne connaissance.
- Seulement de façon partielle.
- Je connais quelques acteurs, sans bien distinguer leurs rôles.
- Non, je ne les connais pas vraiment.

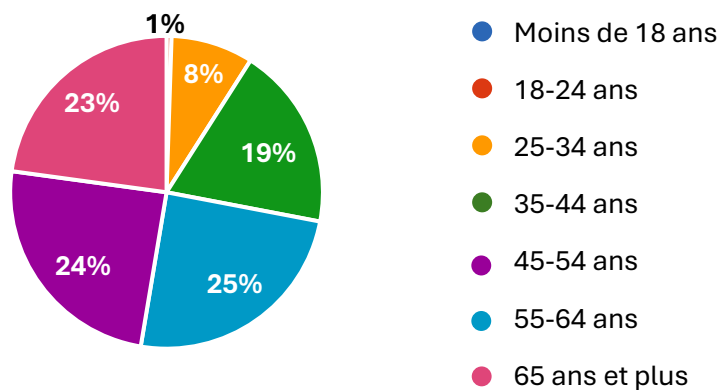
Aimeriez-vous être mieux informé-e sur l'état de santé et les enjeux liés à l'eau du Léman ?



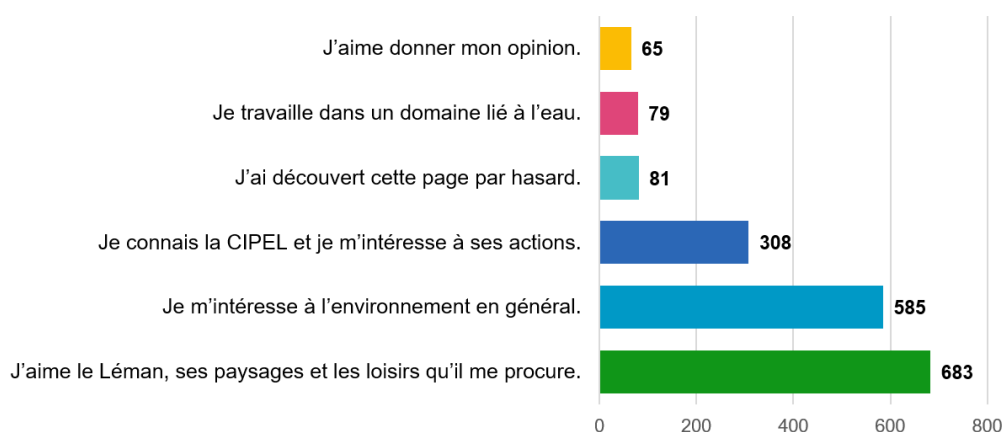
Lieu de résidence des sondés :



Tranche d'âge des sondés :



Quelle a été la motivation des sondés pour répondre à ce sondage ?



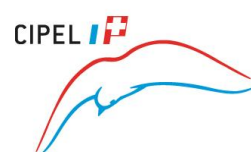
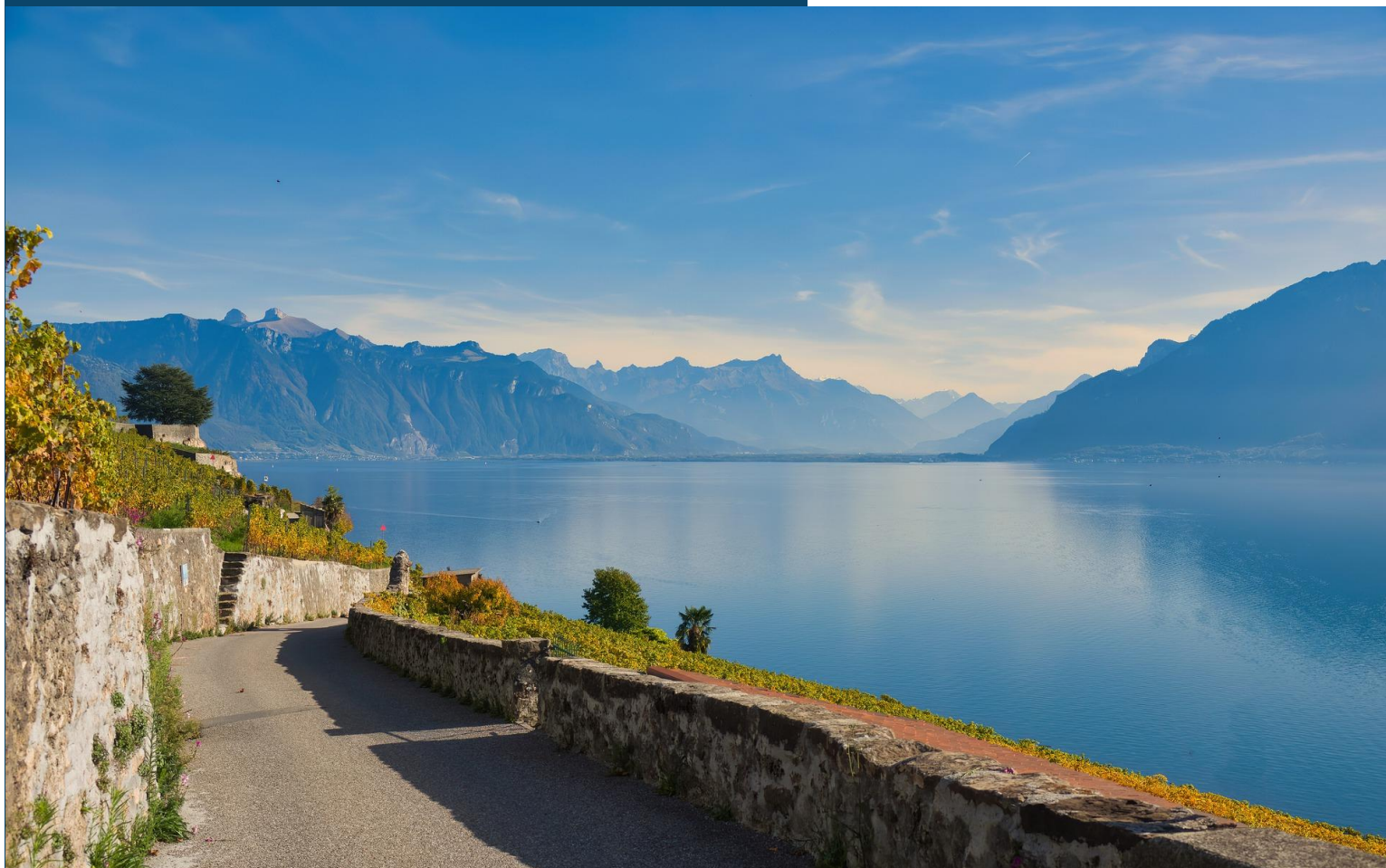
Liste des participant·e·s

État au 25 juin 2026 à midi

Organisation / institution	Fonction / rôle	Prénom et NOM
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	Directrice générale adjointe	Kristell ASTIER-COHU
Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes	Chargée de mission	Christel LAMAT
AGRIDEA	Production végétale et environnement	Gabrielle LOICHAT
Annemasse Agglo	Responsable service environnement	Laure ANDRIEU
	Chargé de missions environnement	Marc DELEMAZURE
Association pour la sauvegarde du Léman (ASL)	Responsable de projet senior	Adrien BONNY
Canton de Genève - Office cantonal de l'eau	Conseiller d'État en charge du département du territoire et membre de la délégation suisse de la CIPEL	Nicolas WALDER
	Directeur général et membre du Comité opérationnel de la CIPEL	Guillaume PIERREHUMBERT
	Chef de projet	Théodora COHEN LIECHTI
	Adjoint scientifique et co-président du Conseil scientifique de la CIPEL	Mathieu COSTER
	Cheffe du secteur Hydrobiologie	Arielle CORDONIER
	Directrice monitoring, protection eaux et milieux aquatiques et membre du Comité opérationnel de la CIPEL	Cécile GEORGET
Canton de Vaud - Direction générale de l'environnement	Hydrobiologiste et membre du Conseil scientifique de la CIPEL	Diane MAITRE
	Directeur général	Yvan RYTZ
	Directeur de l'environnement industriel, urbain et rural et membre du Comité opérationnel de la CIPEL	Sylvain RODRIGUEZ
Canton du Valais - Service de l'environnement	Cheffe de section Biologie des eaux et membre du Conseil scientifique de la CIPEL	Nathalie MENETREY
	Cheffe du service et membre du Comité opérationnel de la CIPEL	Christine GENOLET-LEUBIN
Canton du Valais - Service chasse, pêche, faune	Collaborateur scientifique	Arthur ROYSTON
Canton du Valais - Service des dangers naturels	Collaborateur scientifique (biologie)	Baptiste SNEIDERS
Centre Ecotox Suisse	Directeur du Centre Ecotox et membre du Conseil scientifique de la CIPEL	Benoit FERRARI
Chambre d'agriculture du Var	Chargée de mission Ressource en eau	Anca VOLKMAR
Cluster Eau Lémanique	Vice-Président du Cluster Eau, Président de la FEDRE (Fondation pour l'Economie et le Développement durable des Régions d'Europe)	Claude HAEGI
	Cheffe de projets	Laura GARAUD
Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance (CCPEVA)	Directeur Eau potable	Mathieu FABRY
	Directeur Général Adjoint Technique de l'ingénierie	Olivier SAUZEAU
Commune de Prangins	Municipale en charge de l'Environnement	Alice DURGNAT-LEVI
	Responsable du Service Environnement	Virginia TSCHOPP
Comité de bassin de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée	Membre du conseil scientifique	Jeanne GARRIC
Conseil départemental de Haute-Savoie	Responsable Service Eau et Assainissement	Fabienne GROSJEAN

Conservatoire du littoral	Chargé de mission Lacs Alpes du Nord	Julien CHOJNOWSKI
	Délégué à la Délégation de rivages pour les Lacs	Laurent GEORGE
Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie (DDT 74)	Chef du service eau environnement et membre du Comité opérationnel de la CIPEL	Damien ASSADET
	Chargée de mission au Service Eau Environnement	Agnès PLANTÉ
Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie (DDT 74) - Mission lacs	Responsable de la cellule lac Léman	Eric LEDEZ
Direction départementale des territoires de l'Ain (DDT 01)	Chef de service et membre du Comité opérationnel de la CIPEL	Jean ROYER
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes	Directrice adjointe et représentante du chef de la délégation française	Elise REGNIER
	Chef de projet Eaux Transfrontalières et président du Bureau de la sous-commission technique et du Comité opérationnel de la CIPEL	David DAGUILLON
Fédération Suisse des Sports Subaquatiques (FSSS)	Président de la Section Valais	Marc BERNARD
Fondation Genève Tourisme & Congrès	Directrice Bureau des Visiteurs	Roxane DUPOMMIER
	Sustainability Project Manager	Laura ALONSO HUARTE
France Nature Environnement - Haute Savoie	Vice-Président en charge de la ressource en eau et des milieux aquatiques	Thierry DECURNINGE
	Chargé de mission Eau & Veille	Corentin MELE
Geneva Graduate Institute	Professeur, programmes interdisciplinaires et Directeur du Geneva Water Hub	Mark ZEITOUN
id-eau	Membre du comité	Agnès GOLFIER
Indépendant	Journaliste spécialisé dans les questions de société	Stéphane HERZOG
Indépendante	Ingénieure hydrologue, auteure et conférencière	Charlène DESCOLLONGES
Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)	Directeur INRAE et membre du Conseil scientifique de la CIPEL	Jean-Philippe JENNY
	Chargée de recherche et membre du Conseil scientifique de la CIPEL	Orlane ANNEVILLE
	Chercheur	Stéphan JACQUET
	Directeur de Recherche et membre du Conseil scientifique de la CIPEL	Stéphane PESCE
La Maison de la Rivière	Directeur	Damien ROBERT-CHARRUE
Lausanne Montreux Care	Collaboratrice et vice-présidente de la Commission de l'énergie et du développement durable (COMEDD) de la commune de Rolle	Caroline McLAY
Musée du Léman	Conservateur	Lionel GAUTHIER
	Conservatrice adjointe	Anne-Sophie DEVILLE
Montreux-Vevey Tourisme	Senior Congress Business Development Manager	Carine FENOT
Office fédéral de l'environnement (OFEV)	Chef de division Eaux et Président de la CIPEL	Patrice ESCHMANN
	Collaboratrice scientifique et membre du Comité opérationnel de la CIPEL	Marie-Sophie RENEVIER
Pro Natura Genève	Secrétaire générale	Candice YVON
	Membre du comité	Katrien VAN LOOK
quatre architecture territoire sarl	Architecte-urbaniste	Marcelin BARTHASSAT

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie (SDIS 74)	Chef de groupement territorial du Chablais et membre du groupe de travail "Hydrocarbures" de la CIPEL	Virginie HAMONEAU
	Lieutenant-Colonel et membre du groupe de travail "Hydrocarbures" de la CIPEL	Laurent LE GUINIEC
Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs (SIDERE)	Directrice	Maud BAUDURET
Service Intercommunal de Gestion (SIGE)	Directrice exécutive	Danila AIMONE
	Chef service eau potable	Olivier PASCHOUD
Services industriels de Genève (SIG)	Directeur de l'activité Eau potable et gaz	Frédéric SCHULZ
	Adjointe de conduite et d'exploitation	Magaly FATZER
	Expert eau potable / gaz	Pascal RAMACIOTTI
	Ingénieur hydraulique-environnement-sécurité alimentaire	Théodore HAFEN
Sous-préfecture de Gex	Secrétaire Générale	Joanna PELLUET
	Secrétaire Générale par intérim	Luisa CAJAMARCA
Sous-Préfecture de Thonon les Bains	Sous-Préfète de Thonon les Bains et membre de la délégation française de la CIPEL	Véronique CARON
Syndicat intercantonal des pêcheurs professionnels du Léman (SIPPL)	Pêcheur indépendant et Président du SIPPL	Alexandre FAYET
Syndicat Mixte Aménagement Arve Affluents (SM3A)	Animatrice SAGE Arve	Caroline ROHART
	Chargée de missions qualité de l'eau	Liana REUILLY
Thonon Agglomération	Directrice eau assainissement	Alexandra PIOT
	Vice-présidente en charge de la protection des milieux agricoles et naturels	Andrine GRILLET DETURCHE
	Chargée de projets milieu naturel	Marine GLEIZE
United Nations Environment Programme	Coordinatrice - Geneva Environment Network	Diana D. RIZZOLIO
Université de Genève	Professeur associé en gouvernance de l'eau	Christian BRÉTHAUT
	Professeur et co-président du Conseil scientifique de la CIPEL	Bastiaan IBELINGS
	Professeure en politiques urbaines et de l'environnement à l'Université de Genève, auteure principale du GIEC et membre de la délégation suisse aux COP sur le climat	Géraldine PFLIEGER
	Senior Science Policy Interface Manager au Geneva Water Hub	Laura TURLEY
	Collaborateur scientifique	Cyrille VALLET
Ville de Genève	Conseillère administrative	Marjorie de CHASTONAY
Ville de Lausanne - Service de l'eau	Chef du Service de l'eau	Sébastien APOTHÉLOZ
	Responsable du laboratoire	Fereidoun KHAJEHNOURI
Ville de Nyon	Chef de projet	Andy RUAU
Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL)	Secrétaire générale	Nicole GALLINA
	Collaborateur scientifique	Hugo BASQUIN
	Assistante de direction	Leslie BONJOUR
	Collaboratrice scientifique	Giulia MARTI
	Retraité, ancien Secrétaire général	François RAPIN
	Ancien collaborateur scientifique	Adrien ORIEZ
	Ancienne stagiaire post-master	Clémence LEBRUN
Représentant CIPEL	Médiateur scientifique	Gabriel COTTE



COMMISSION
INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION
DES EAUX DU LÉMAN

Villa Barton, Rue de Lausanne 132, 1202 Genève
Tel. +41 (0)22 365 44 33 | cipel@cipel.org